
APPEL D'OFFRES

Services professionnels pour

PRODUCTION D'UN RAPPORT D'ÉTUDE SUR LA DÉLIVRANCE DE SERVICES D'ACCÈS À LA JUSTICE EN FRANÇAIS À TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

SAINT-JEAN, LE 5 février 2018

Le genre masculin est utilisé dans le présent document afin d'alléger le texte.

INTRODUCTION

La production d'une étude sur les moyens de faciliter l'accès à la Justice en français dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador (TNL) constitue l'objet de cet appel d'offres. Dans les pages qui suivent, nous décrivons l'organisme demandeur, le mandat du consultant recherché, les exigences et modalités ainsi que les exigences à respecter par le soumissionnaire dans la préparation de la proposition.

À noter : Il ne s'agit en aucun cas d'étudier la délivrance de conseils juridiques.

1. OBJET de l'APPEL D'OFFRES

DEMANDEUR

La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) est un organisme sans but lucratif qui travaille à la défense et à la promotion des droits et intérêts de la communauté francophone et acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador. Elle intervient pour revendiquer les droits des francophones en situation minoritaire. Sa mission est de promouvoir la francophonie de Terre-Neuve-et-Labrador et de faciliter son développement.

CONTEXTE

La communauté francophone et acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador ne dispose d'aucun service offrant des informations relatives au système de justice en français qui permettrait d'informer les citoyens francophones afin de les guider dans leurs démarches.

Hormis quelques projets ponctuels menés par la FFTNL au fil des années avec différents partenaires et dont résultent divers documents d'information en français, aucune ressource n'est disponible en permanence, ni d'outil qui aiderait à l'identification de juristes capables de servir en français.

OBJET

La FFTNL souhaite que la situation actuelle de l'accès en français au système de justice soit étudiée précisément, et que des recommandations soient faites s'il est jugé nécessaire que cela devrait être amélioré.

L'accès à la justice en français se caractérise en particulier par les deux volets suivants :

- Offre d'information en français permettant aux citoyens de mieux se diriger dans leurs démarches personnelles ;
- Identification des juristes d'expression française exerçant dans la province de TNL, afin de faciliter leur accès par les francophones, et leur sensibilisation sur l'importance d'offrir des services en français.

2. MANDANT DU CONSULTANT

2.1 Objectif et tâches

Le consultant aura pour tâches de :

- mener les consultations nécessaires avec les acteurs concernés ou encore ceux qui pourraient le devenir dans l'offre de services juridiques en français dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador ;
- élaborer des recommandations pour améliorer la situation actuelle quant à l'accès aux informations juridiques en français ;
- élaborer des recommandations pour faciliter l'identification des juristes d'expression française et s'assurer que ceux-ci soient conscients de l'importance d'offrir des services en français.

2.2 Spécifications

- le consultant devra démontrer une expertise dans le domaine de la Justice
- Date limite du dépôt du rapport final : 31 mars 2018
- Ressources financières disponibles :
 - 20 000 \$ d'honoraires (TVH incluse - fait sous plusieurs versements).
 - 3 000 \$ en frais de déplacement (TVH incluse)

3. EXIGENCES ET MODALITÉS

Les exigences et modalités qui suivent s'appliquent au présent appel d'offres. Le fait de présenter une proposition en réponse à la présente demande constitue l'acceptation de ces exigences et modalités.

3.1 Droit de modification

Le demandeur se réserve le droit de modifier l'appel ou d'ajouter des éléments à son contenu. Dans un tel cas, les soumissionnaires seront avisés.

3.2 Dépenses engagées

Le soumissionnaire est responsable d'assumer la totalité des dépenses pour la préparation et la soumission d'une proposition, incluant tous les frais de déplacement.

3.3 Évaluation des propositions

Les soumissions seront évaluées par un comité formé de représentants du demandeur. Ce dernier se réserve le droit d'accorder un contrat strictement en fonction des propositions soumises ou d'entamer d'autres négociations avec un ou d'autres consultants.

3.4 Rejet des propositions

Le comité d'évaluation se réserve le droit de rejeter toutes les propositions. La soumission du moins-disant ne sera pas nécessairement retenue.

3.5 Acceptation et entente contractuelle

Le demandeur n'a aucune obligation envers un soumissionnaire avant qu'une entente de service écrite soit signée entre le demandeur et le consultant retenu.

3.6 Annulation de contrat

Certains motifs justifient une résiliation de contrat entre le demandeur et le consultant. Ces motifs peuvent être, notamment, les suivants :

- le consultant ne respecte pas une des exigences essentielles au contrat ou aux spécifications ;
- le consultant n'est plus solvable ;
- le consultant a déclaré faillite.

4. PRÉPARATION DE LA PROPOSITION

La proposition doit contenir et démontrer les éléments suivants :

- coordonnées de l'entreprise soumissionnaire (adresses postale et électronique, numéros de téléphone et télécopieur) ;
- description de l'entreprise, y compris son expérience ou expertise ;
- description du mandat et des tâches tels que compris par l'entreprise ;
- coût selon les tâches et échéanciers (prévoir les honoraires, les frais de déplacement incluant l'avion, l'hébergement et les per diem) ;
- modèle de consultation fait par le passé ;
- l'offre doit être rédigée en français.

5. DÉPÔT DE LA PROPOSITION

La date limite pour déposer une proposition est le vendredi **16 février 2018 à 17 h** (heure de Terre-Neuve).

Les propositions doivent être envoyées par courrier électronique (dq@fftnl.ca) au plus tard à la date mentionnée ci-dessus.

La version originale doit être envoyée par la poste avec la mention « Confidentielle » à l'adresse suivante :

- **Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador**
a/s Gaël Corbineau, directeur général
Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents
65, chemin Ridge, bureau 233
Saint-Jean, TNL A1B 4P5